



ARALE

Association des Riverains de l'Aérodrome de Lognes-Emerainville



REUNION PUBLIQUE

Samedi 06 juin 2026 à 17h00

Ordre du Jour

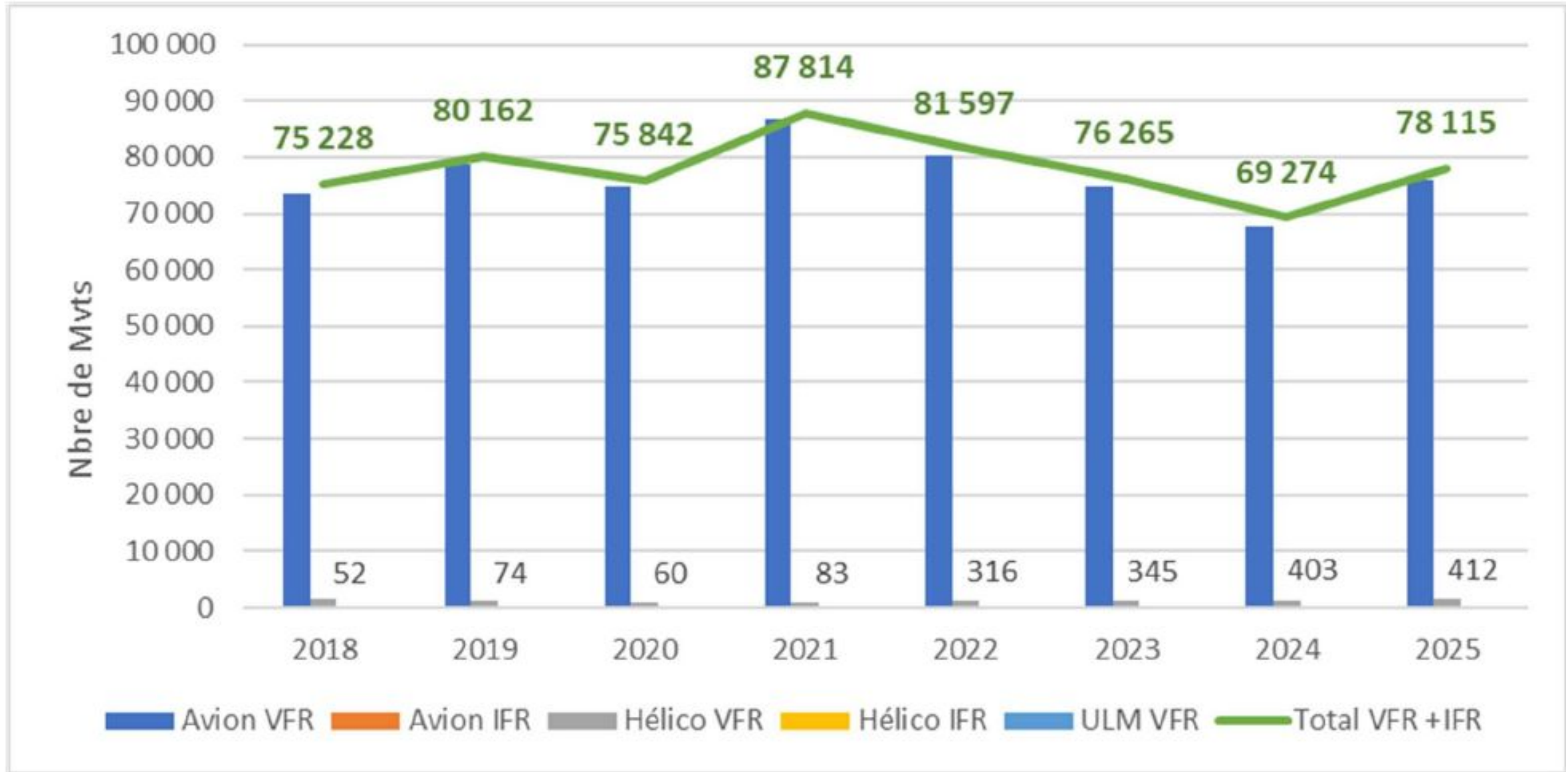
1. Bilan du trafic
2. Bilan bruit
3. Bilan classification Calipso et subventions publiques
4. Avancement projet feux à éclat
5. Renouvellement des baux
6. Demande d'évolution de la charte environnementale

BILAN TRAFIC

1. Bilan du trafic donné par ADP de 2018 à 2025



Trafic +2% en 2025 vs 2023



Trafic 1^{er} trimestre 2026 (source ADP)



Janvier → Décembre												
	Avion			Hélicoptères			ULM			Avion + Hélicoptères + ULM		
	2026	2025	2026 vs 2025	2026	2025	2026 vs 2025	2026	2025	2026 vs 2025	2026	2025	% 2026/2025
Janvier	4 248	3 871	10%	47	51	-9%	28	21	34%	4 324	3 944	10%
Février	4 914	6 855	-28%	60	143	-58%	47	16	192%	5 021	7 013	-28%
Mars	8 328	7 435	12%	119	91	30%	61	17	260%	8 508	7 543	13%
TOTAL	17 491	76 109		226	1 594		137	412		17 853	78 115	

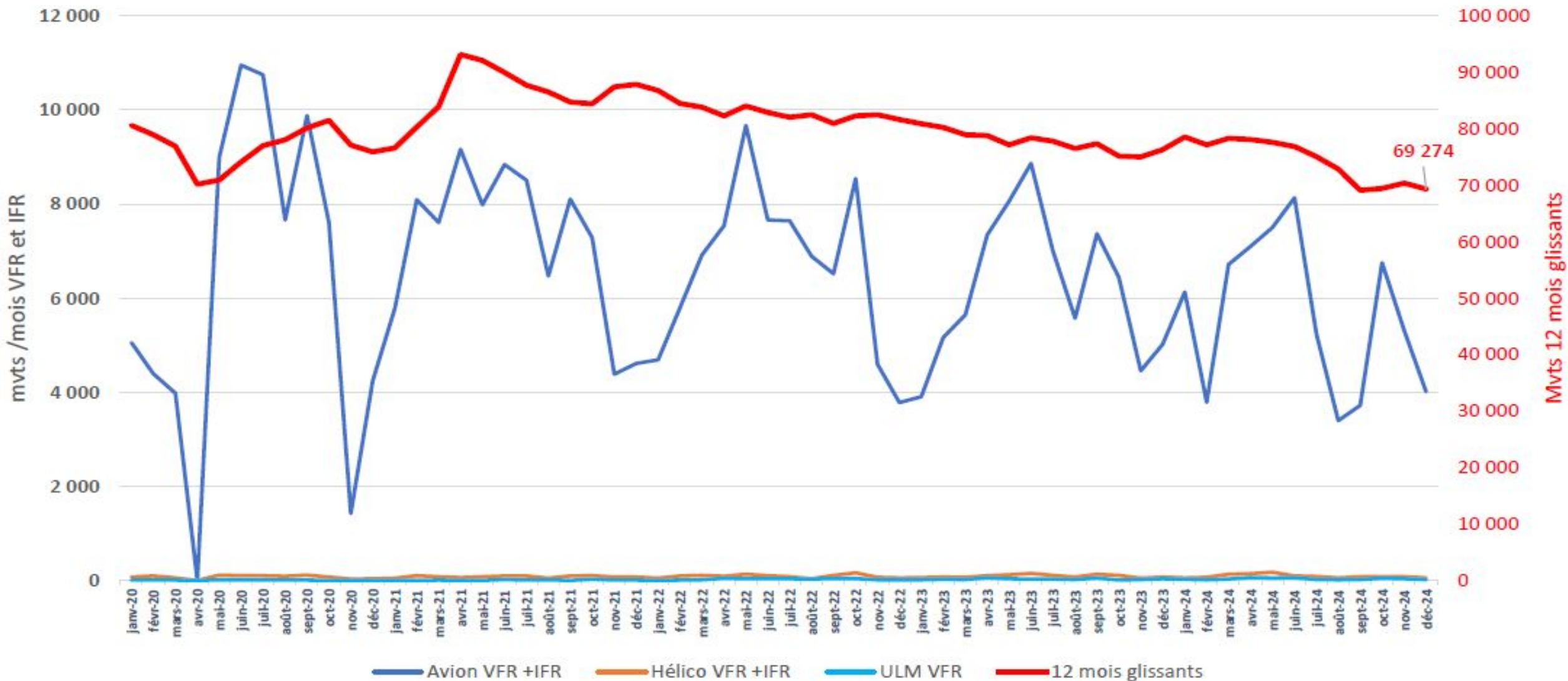
Sur le premier trimestre 2026 :

- La baisse du trafic apparaît limitée (environ -4 % pour les avions)
- Une forte hausse des ULM (+152 %) est constatée
- Une progression marquée des hélicoptères est également observée depuis 2024
- Nb erreur de formule sur le total 2025

Trafic par mois de 2020 à 2024



Nombre de mouvements mensuels Avion + Hélicos + ULM (IFR+VFR)



CONSTAT & DEMANDES ARALE

Une dynamique d'activité significative

+17%

Mouvements 2025 vs 2023

58 399 mouvements (hors
journées auto-info)

+2%

Trafic 2025 vs 2023

78 112 mouvements

-4%

Trafic T1 2026

Baisse du trafic limitée au 1er
trimestre

+154%

ULM en 1 an

Forte hausse des mouvements
ULM



Hélicoptères depuis 2024

Progression marquée observée

Points de vigilance à clarifier

Total trafic 2025

Vérification à apporter sur le total
du tableau de trafic 2025.

Lecture du trafic

Mise en cohérence entre la baisse
annoncée et l'évolution observée
des mouvements.

Classement Calipso

Clarification de l'intégration des
ULM dans le classement Calipso.

Journées auto-info

Prise en compte de
l'accroissement des journées
auto-info sur les 4 dernières
années. (jour d'absence de la tour
de contrôle)

Le détail des indicateurs, la méthodologie de mesure et les sources ne sont pas précisés. Nous demandons plus de transparence.

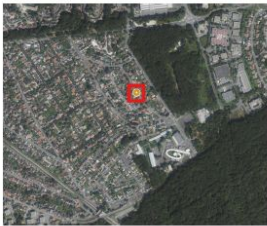
BILAN BRUIT

3 bornes Bruit Parif pour suivre l'évolution du bruit de manière objective



Noisy le Grand

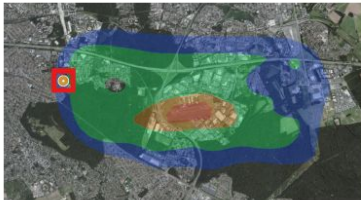
Localisation de la station
(48.82766°, 2.5817757°)



Photographie du site

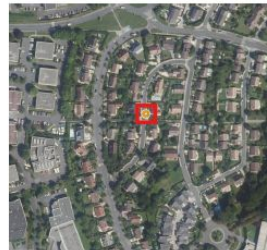


Zones PEB
(rouge = A, orange = B, vert = C, bleu = D)



Emerainville

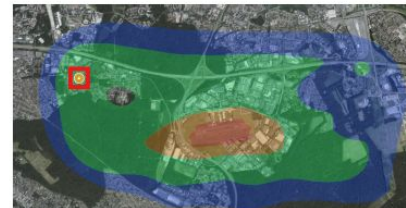
Localisation de la station
(48.82974°, 2.58919°)



Photographie du site



Zones PEB
(rouge = A, orange = B, vert = C, bleu = D)



Croissy beaubourg

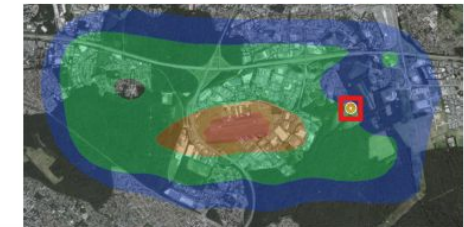
Localisation de la station
(48.82367°, 2.6536°)



Photographie du site



Zones PEB
(rouge = A, orange = B, vert = C, bleu = D)



2 bornes pour encadrer la trajectoire Est

1 borne pour l'Ouest

DÉFINITION DES INDICATEURS



INDICATEURS ÉNERGÉTIQUES

Caractérisation du bruit aérien sur une période donnée

Ld (Jour : 6h-18h)

Niveau sonore équivalent (moyenne énergétique) sur la période de journée, calculé uniquement à partir du bruit aérien.

Le (Soir : 18h-22h)

Niveau sonore équivalent (moyenne énergétique) sur la période de soirée, calculé uniquement à partir du bruit aérien.

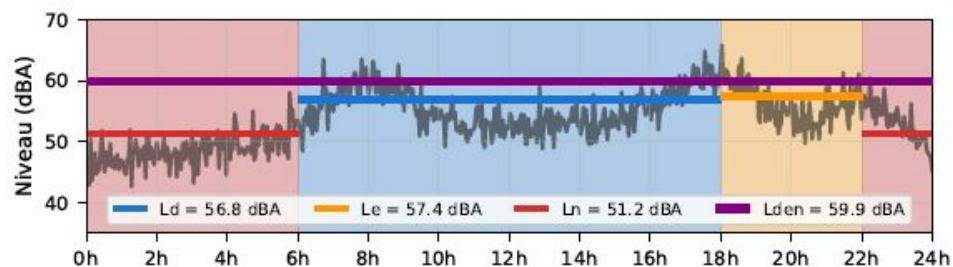
Ln (Nuit : 22h-6h)

Niveau sonore équivalent (moyenne énergétique) sur la période de nuit, calculé uniquement à partir du bruit aérien.

Lden (Level Day-Evening-Night)

Niveau sonore équivalent pondéré sur 24h, intégrant +5 dB en soirée (18h-22h) et +10 dB la nuit (22h-6h).

$$L_{den} = 10 \times \log_{10} \left(\frac{12 \times 10^{L_d/10} + 4 \times 10^{(L_e+5)/10} + 8 \times 10^{(L_n+10)/10}}{24} \right)$$



Seuils de référence

- Lden : 55 dB (Seuil réglementaire) | 45 dB (Seuil de recommandation OMS pour les grands aéroports)
- Ln : 50 dB (Seuil réglementaire) | 40 dB (Seuil de recommandation OMS pour les grands aéroports)

INDICATEURS ÉVÉNEMENTIELS

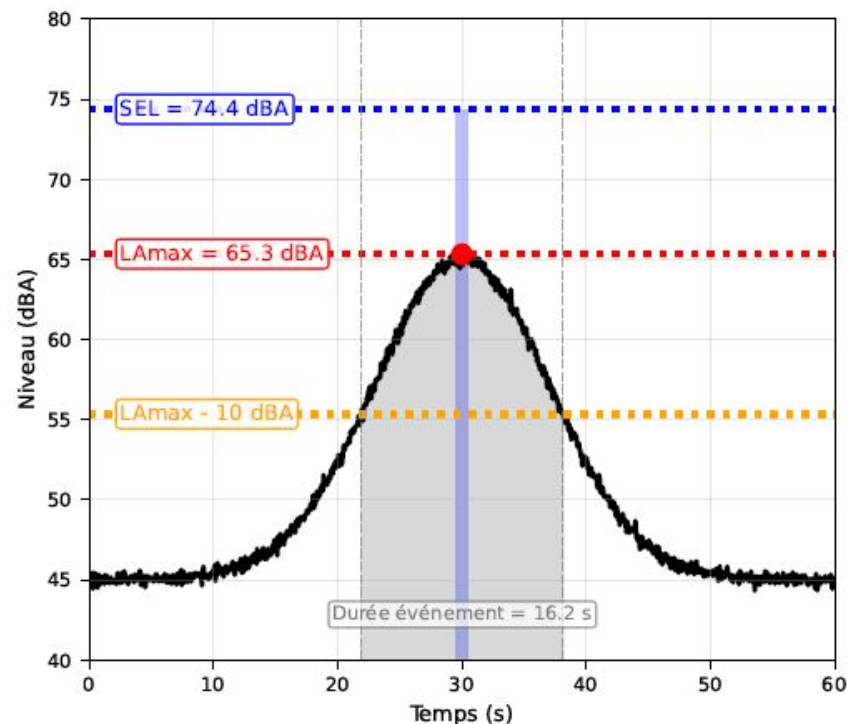
Caractérisation des événements aériens individuels

LAmax

Niveau maximal atteint lors d'un événement aérien.

SEL (Sound Exposure Level)

Énergie acoustique totale d'un événement aérien rapportée à une durée de référence de 1 seconde.



Bilan borne Bruitparif 2023 à 2025

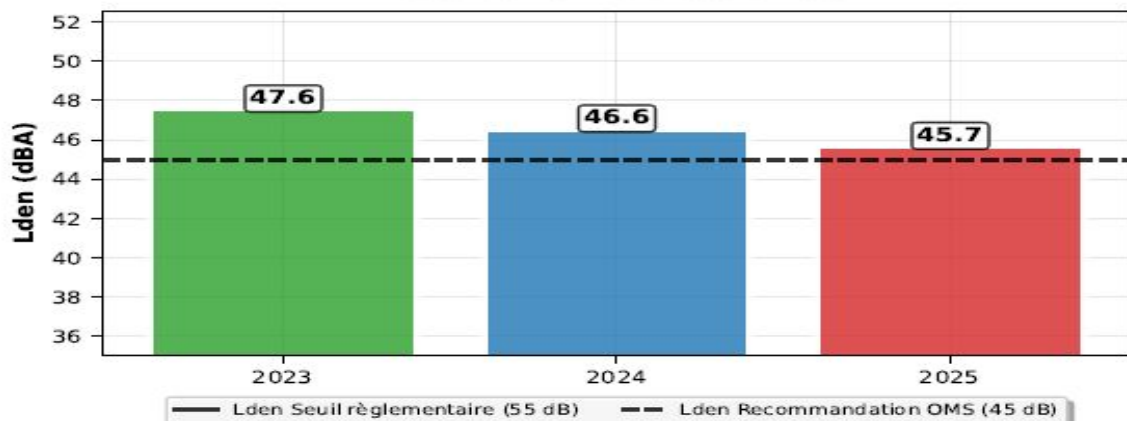


FICHE SYNTHÈSE BRUIT AÉRIEN

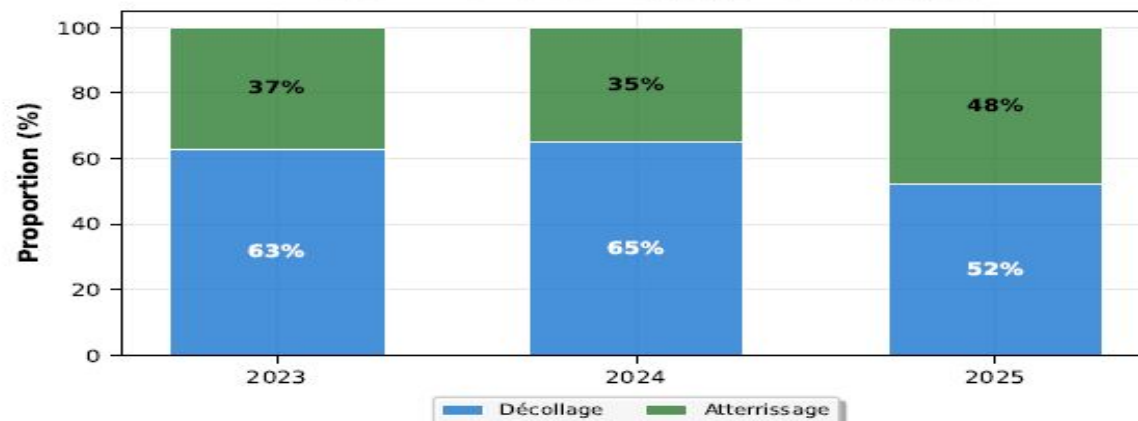
77184-EMERAINVILLE-CHURCHILL — Années : 2023 - 2025

ÉVOLUTION ANNUELLE

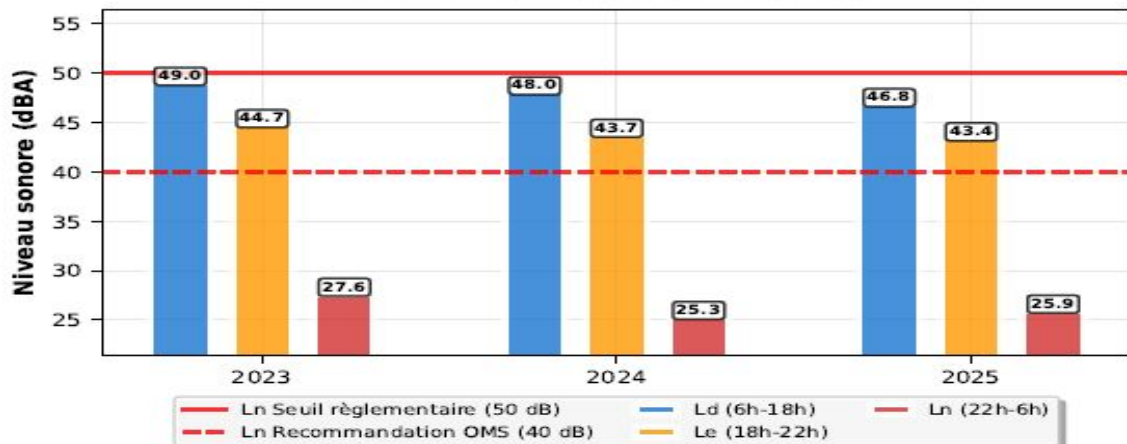
Évolution annuelle du Lden



Répartition décollages/atterrissages



Évolution annuelle du Ld / Le / Ln

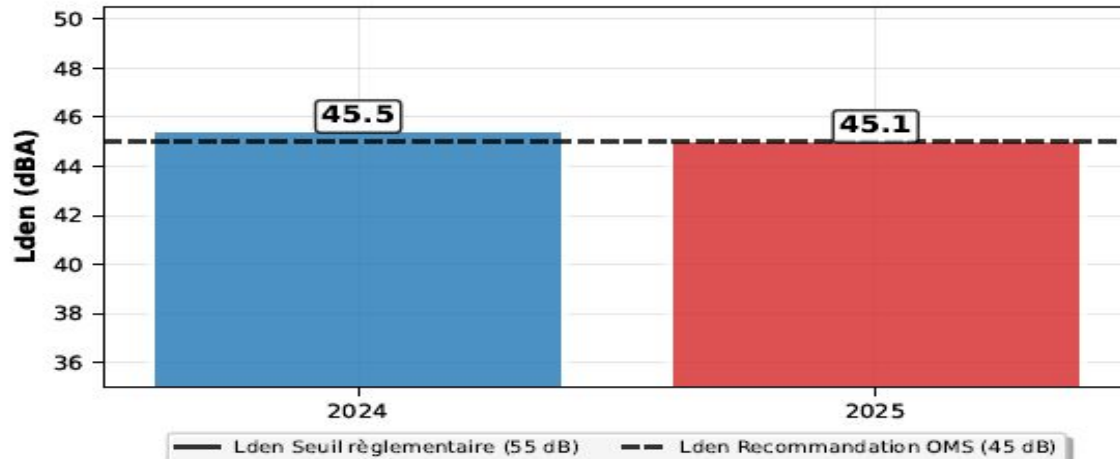


Nombre d'événements par classe L_{Amax}

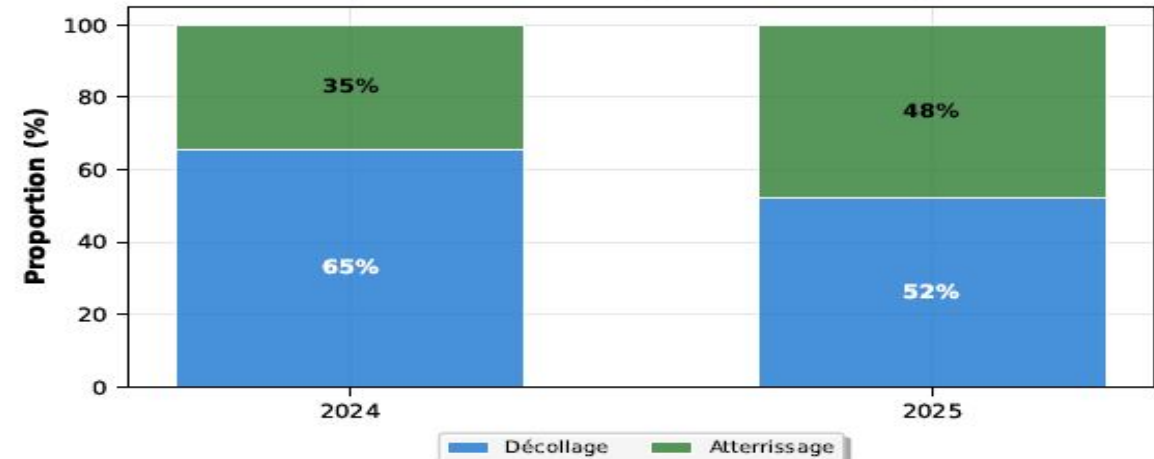


ÉVOLUTION ANNUELLE

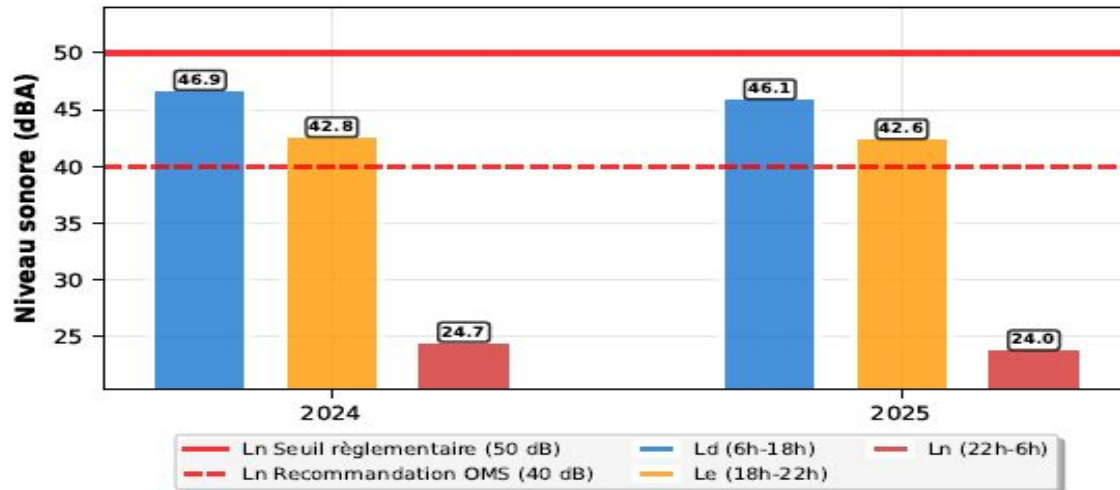
Évolution annuelle du Lden



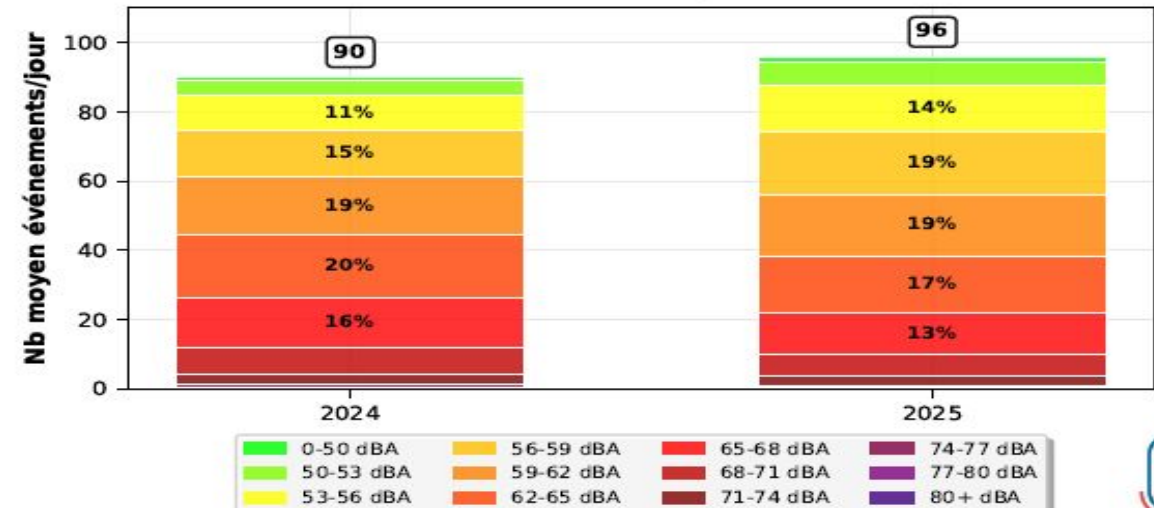
Répartition décollages/atterrissages



Évolution annuelle du Ld / Le / Ln

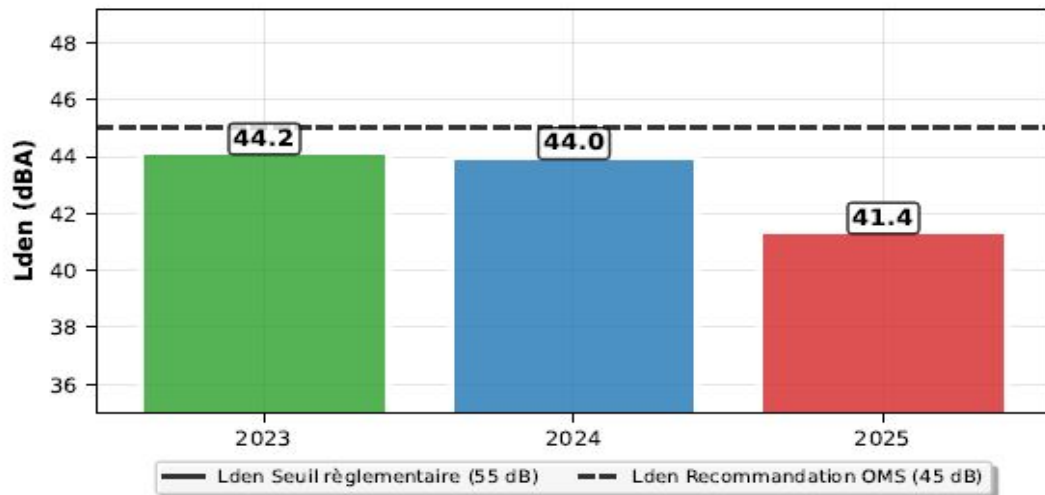


Nombre d'événements par classe L_{Amax}

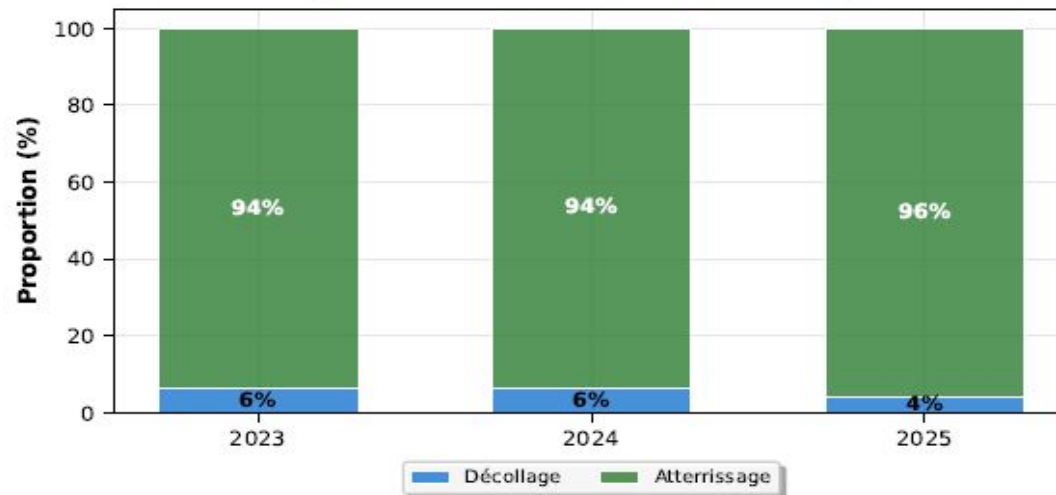


ÉVOLUTION ANNUELLE

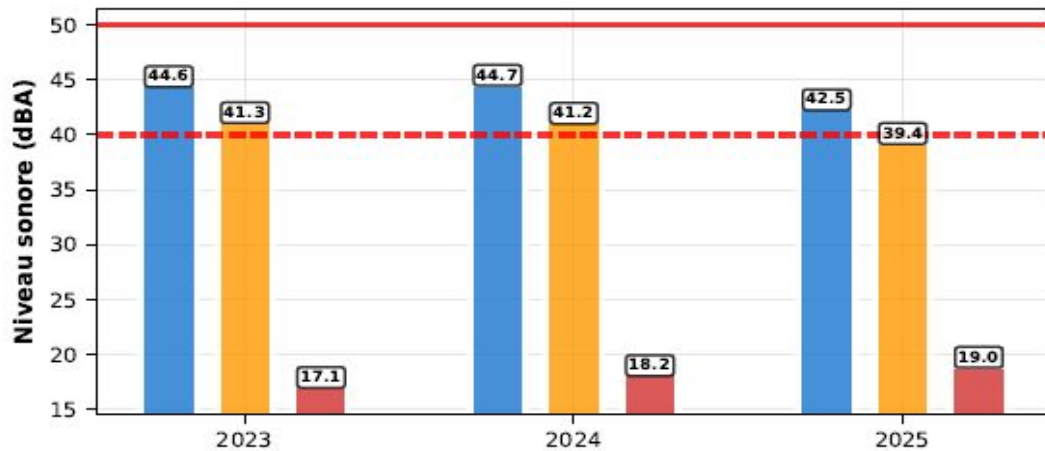
Évolution annuelle du Lden



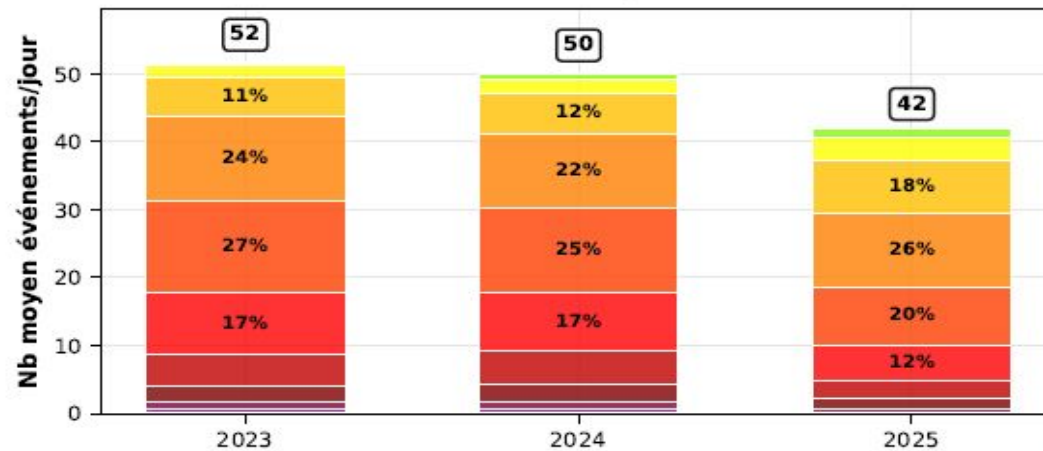
Répartition décollages/atterrissages



Évolution annuelle du Ld / Le / Ln



Nombre d'événements par classe LAmox



Bruit jour (Ld) — au-dessus du seuil OMS

! Les 3 sites restent au-dessus du seuil OMS de 40 dB(A) — amélioration très limitée en 1 à 3 ans

Émerainville — Churchill

77184 • 2023 → 2025

LD JOUR — 2025

48,0 dB(A)

▲ +8,0 dB(A) au-dessus de l'OMS

POSITION VS SEUIL OMS



49,5 → 49,3 → **48,0**

Seulement -1,5 dB(A) en 3 ans

Noisy-le-Grand — Aubepine

93160 • 2024 → 2025

LD JOUR — 2025

46,5 dB(A)

▲ +6,5 dB(A) au-dessus de l'OMS

POSITION VS SEUIL OMS



46,8 → **46,5**

Quasi-stagnation : -0,3 dB(A) en 1 an

Croissy-Beaubourg — 19-Étang

77183 • 2023 → 2025

LD JOUR — 2025

43,5 dB(A)

▲ +3,5 dB(A) au-dessus de l'OMS

POSITION VS SEUIL OMS



46,0 → 46,7 → **43,5**

Encore au-dessus malgré -2,5 dB(A)

CONCLUSION — Sur la base du seul indicateur Ld (jour) :

- Les 3 sites dépassent encore le seuil OMS de 40 dB(A) en 2025, avec un excès allant jusqu'à +8 dB.
- L'amélioration mesurée reste très faible (-0,3 à -2,5 dB en 1 à 3 ans) — insuffisante pour retrouver les recommandations OMS.

BILAN CALYPSO & SUBVENTIONS

Bilan Classement CALIPSO



Code	Nom de l'aerodrome	Immat	Classe	Constructeur d'aéronef	Type d'aéronef
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-BHCK	A+	WASSMER AVIATION	JODEL D112
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-BTUZ	C	REIMS AVIATION	F172L
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-BUPA	C	AVIONS PIERRE ROBIN	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GAGI	A	REIMS AVIATION	F150M
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GAHA	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GAHP	B	AVIONS PIERRE ROBIN	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GAVN	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400 2+2
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GBQE	A+	REIMS AVIATION	F152
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GCHS	A+	REIMS AVIATION	F152
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GCND	A	REIMS AVIATION	F152
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GCRU	C	AVIONS PIERRE ROBIN	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GDED	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2600 rpm)
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GENS	D	SOCATA	TB20
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GFIE	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GFXJ	C	AVIONS PIERRE ROBIN	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGCT	A+	REIMS AVIATION	F152
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGFY	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-161
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGJG	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-100
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGJV	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2600 rpm)
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGQN	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2600 rpm)
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GGQU	D	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-100
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GHJT	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GHPP	D	PIPER AIRCRAFT	PA32R
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GIEQ	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-161
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GIKP	A	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GIRP	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-161
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GIRV	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GJQK	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GKQC	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GKRD	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GKUM	D	SOCATA	TB20
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GLDT	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GLVB	C	AVIONS PIERRE ROBIN	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMAB	B	PIPER AIRCRAFT	PA28-140
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMIP	C	CESSNA	172 S
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMKH	C	ROBIN AIRCRAFT	HR 200-120B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMKM	C	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMXO	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2700 rpm)

Code	Nom de l'aerodrome	Immat	Classe	Constructeur d'aéronef	Type d'aéronef
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GMXU	C	ROBIN AIRCRAFT	HR 200-120B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GNNA	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GNNE	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GNNL	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GNPJ	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GORD	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2700 rpm)
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GORQ	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GOVG	A	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GSBQ	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GTMV	A	REIMS AVIATION	F152
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GTOC	A+	AQUILA	AT01
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GVFA	B	CESSNA	172 R
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-GXGL	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-140B
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HADP	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-180 (2700 rpm)
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HAFI	C	CESSNA	172 S
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HAFL	C	CESSNA	172 S
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HARE	C	CIRRUS	SR22
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HARI	A	CESSNA	172 S
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HASL	B	CIRRUS	SR20
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HATO	B	ROBIN AIRCRAFT	DR 400-120
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HBIA	A+	AQUILA	AT01
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HCNN	A	REIMS AVIATION	F172N
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDBZ	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDKY	C	CESSNA	172 S
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDMC	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDMV	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDOV	A+	AQUILA	AT01
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HDYN	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HFXT	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-161
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HOOP	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HOOS	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HOOT	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HPDF	A	DIAMOND	DA40-NG
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-HXLG	A	TECNAM	P2008JC
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	F-OZSF	C	PIPER AIRCRAFT	PA28-181
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	N342CP	C	CIRRUS	SR22
LFPL	LOGNES-EMERAINVILLE	N987GT	D	SOCATA	TR20

- **Synthèse classement calipso**

- Calipso A et A+ : 21 avions
- Calipso B : 19 avions
- Calipso C : 30 avions
- Calipso D : 5 avions

- Soit 75 avions classés sur une centaine d'avions basés à Lognes

Calypso — top 50 avions : peu d'amélioration

Classes Calypso :
du moins au plus bruyant



A+



A



B



C



D



Non classé

Distribution du top 50 avions par classe



LES MEILLEURS DISPARAISSENT

A+ : 6 → 3 (-50%)

Le nombre d'avions les mieux classés baisse depuis 2022.

LES NON CLASSÉS EXPLOSENT

NC : 7 → 12 (+71%)

Les avions sans classification Calypso progressent fortement.

LES PLUS BRUYANTS RESTENT MAJORITAIRES

≤ B : 31 → 25

Diminution encore trop faible — la moitié de la flotte reste classée B ou plus bruyant.

CONCLUSION

Difficile d'objectiver une amélioration réelle de l'impact sonore de la flotte malgré les dispositifs de subvention.

→ Plaide en faveur d'un renforcement de la charte environnementale, avec des objectifs plus ambitieux et opposables.

NOS DEMANDES

1. Explications sur la hausse des avions non classés dans le top 50.
2. Analyse des raisons de la baisse des avions A+.
3. Mesures correctives concrètes pour accélérer la transformation de la flotte.

AVANCEMENT PROJET FEUX A ECLAT

Point sur les demandes de subventions à Lognes



- Subventions **«fond ADP / Région Ile-de-France»**
- **2/3 des dossiers déposés par l'Ile de France** sont basés sur Lognes : 35 versements effectués par ADP
- 36 demandes d'équipement, 34 acceptés et 2 refusés
- **9 avions équipés à ce jour après deux ans !**

Evolution des avions suite aux subventions (arrêté à mai 26)



Après un an d'attente, l'ARALE a obtenu les plaques d'immatriculation des avions ayant bénéficié de subventions. Ces aides étant financées par les contribuables, il est légitime que les riverains puissent en connaître les bénéficiaires et suivre l'usage des financements. Notre point de vigilance : éviter que ces avions soient ensuite revendus sur d'autres plateformes.

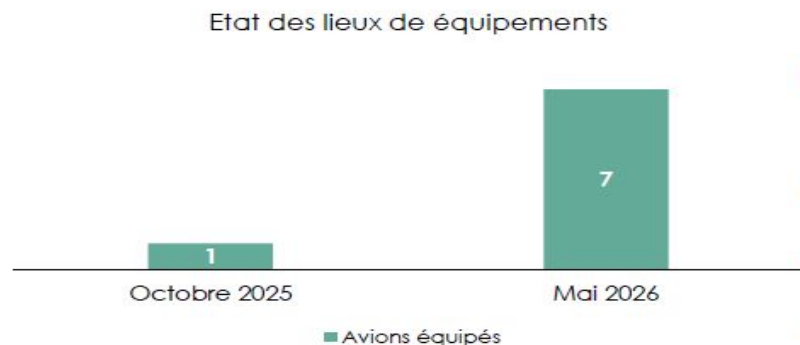
Aéroclub	Constructeur	Modèle	Immatriculation	Equipement	Date de la demande	Classement CALIPSO actuel	Classement CALIPSO visé	Utilisation annuelle (heures)	Statut ADP	Date versement ADP	Statut Région IDF	Equipement Installé ?	Date d'installation	Classement CALIPSO après modification
PARIS.AERO	ROBIN	DR400-120	F-BUPA	Silencieux	07/02/2024	C	B	450	aide versée	01/05/2024	Votée	Non	-	-
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	ROBIN	DR400	F-GAVN	Silencieux	23/05/2024	C	A	500	aide versée	01/06/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB AIR FRANCE LOGNES	CESSNA	172 S	F-HAFI	Silencieux	15/06/2024	C	A	250	aide versée	01/08/2024	Votée	Oui	01/01/2026	A
AERoclUB AIR FRANCE LOGNES	CESSNA	172 S	F-HARI	Silencieux	01/07/2024	C	A	250	aide versée	01/08/2024	Votée	Oui	01/01/2026	A
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	ROBIN	DR400	F-BVMQ	Silencieux	02/07/2024	C	A	500	aide versée	01/09/2024	Votée	Non	-	-
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	ROBIN	DR400	F-GGJV	Silencieux	18/07/2024	C	A	250	aide versée	01/09/2024	Votée	Non	-	-
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	PIPER	PA28	F-GHJT	Silencieux	18/07/2024	C	A	250	aide versée	01/09/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB AIR FRANCE LOGNES	TECNAM	P2008-JC	F-HOOP	Hélice	13/08/2024	A	A	400	aide versée	01/08/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB AIR FRANCE LOGNES	TECNAM	P2008-JC	F-HOOS	Hélice	13/08/2024	A	A	400	aide versée	01/08/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB AIR FRANCE LOGNES	TECNAM	P2008-JC	F-HOOT	Hélice	13/08/2024	A	A	400	aide versée	01/08/2024	Votée	Non	-	-
AERO -CLUB PARIS EST GOELANDS CRETEIL	ROBIN	DR400 120	F-GGQU	Silencieux	20/08/2024	C	B	375	aide versée	01/09/2024	Votée	Oui	01/02/2026	B
AERO -CLUB PARIS EST GOELANDS CRETEIL	ROBIN	DR 400 120	F-GCRU	Silencieux	25/08/2024	C	B	454	aide versée	01/09/2024	Votée	Oui	01/02/2026	B
AERO CLUB LES AIGLONS	ROBIN	DR400	F-GLDT	Silencieux	04/09/2024	C	B	500	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERO CLUB LES AIGLONS	ROBIN	DR400	F-GKQC	Silencieux	06/09/2024	C	B	500	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
CLUB AERO FORMATION	ROBIN	HR200	F-GMXU	Silencieux	10/09/2024	C	B	500	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
CLUB AERO FORMATION	ROBIN	HR200	F-GMKH	Silencieux	18/09/2024	C	B	500	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
CLUB AERO FORMATION	PIPER	PA 28-161	F-GRIP	Silencieux	18/09/2024	C	B	300	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERO -CLUB PARIS EST GOELANDS CRETEIL	ROBIN	DR400 160	F-GAHA	Silencieux	29/09/2024	C	B	350	aide versée	01/10/2024	Votée	Oui	01/02/2026	B
AERO -CLUB PARIS EST GOELANDS CRETEIL	PIPER	PA 28 181	F-HDMC	Silencieux	29/09/2024	D	B	200	aide	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERO CLUB LES AIGLONS	ROBIN	DR400	F-GSBQ	Silencieux	30/09/2024	B	A	350	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERO CLUB LES AIGLONS	ROBIN	DR44	F-GNPJ	Silencieux	30/09/2024	B	A	250	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB HENRI GUILLAUMET	ROBIN	DR400	F-GJQK	Silencieux +	01/10/2024	B	A	620	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERoclUB HENRI GUILLAUMET	ROBIN	DR400	F-GIKP	Silencieux +	05/10/2024	C	A	320	aide versée	01/10/2024	Votée	Oui	01/01/2026	A
AERoclUB HENRI GUILLAUMET	ROBIN	DR400	F-GORQ	Silencieux +	05/10/2024	B	A	750	aide versée	01/10/2024	Votée	Non	-	-
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	ROBIN	DR400-120	F-GAHP	Silencieux	28/11/2024	B	A	500	aide versée	01/01/2025	Votée	Non	-	-
AERO-CLUB AIGLE DE SAINT MAUR	ROBIN	DR400-100	F-GGJG	Silencieux	28/11/2024	B	A	500	aide versée	01/01/2025	Votée	Non	-	-
AERO CLUB SADI LECOINTE	PIPER	PA32	F-GHPP	Silencieux	13/12/2024	D	D	300	en attente	-	Prise en	Non	-	-
AERO CLUB SADI LECOINTE	ROBIN	DR400	F-GKRD	Hélice	22/12/2024	B	A	600	aide versée	01/07/2025	Votée	Oui	01/07/2025	A
AERO CLUB SADI LECOINTE	ROBIN	DR400	F-GNNA	Hélice	22/12/2024	B	A	600	aide versée	01/07/2025	Votée	Oui	01/02/2026	A
AERO CLUB SADI LECOINTE	ROBIN	DR400	F-HATO	Hélice	22/12/2024	B	A	600	aide versée	01/07/2025	Votée	Oui	01/02/2026	A
AERO CLUB SADI LECOINTE	ROBIN	DR400	F-GNNL	Silencieux	22/12/2024	B	A	400	aide versée	01/07/2025	Votée	Non	-	-
AERO CLUB SADI LECOINTE	ROBIN	DR400	F-GMXO	Silencieux	22/12/2024	B	B	300	en attente	-	Prise en	Non	-	-
AERO CLUB SADI LECOINTE	CIRRUS	CIRRUS 20	F-HBPN	Hélice	22/12/2024	B	B	300	en attente	-	Prise en	Non	-	-
PARIS.AERO	ROBIN	DR400-	F-GMKM	Silencieux	22/06/2025	C	B	500	en attente	-	Prise en	Non	-	-
PARIS.AERO	CESSNA	C172	F-GMIP	Silencieux	22/06/2025	C	B	500	en attente	-	Prise en	Non	-	-
PARIS.AERO	CESSNA	C172	F-HOKY	Silencieux	22/06/2025	C	A	500	en attente	-	Prise en	Non	-	-

3. DEMANDES DE SUBVENTIONS ADP/IDF

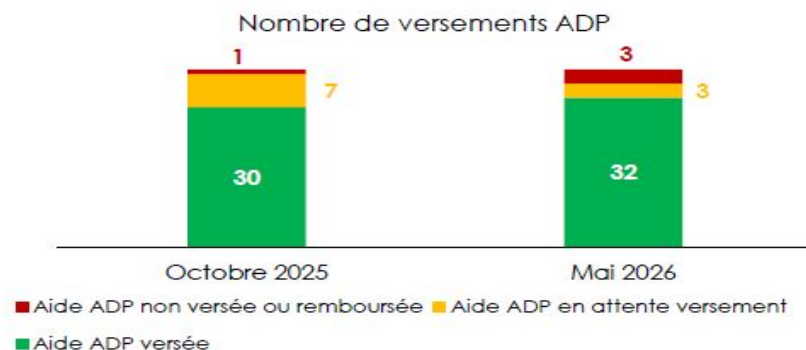
Evolution des installations entre octobre 2025 et mai 2026



- **2 versements** supplémentaires et 2 remboursements
- 3 versements en attente (car pas de changement de classe CALIPSO à date)



- **38 demandes** de subvention à date à Lognes
- Pas de nouvelles demandes entre octobre 2025 et mai 2026
- 2 annulations



- **6 avions supplémentaires** équipés depuis octobre 2025
- 3 avions changent de classe C vers classe A (-6 dB)
- 1 avion de C vers B (-3 dB)
- 2 avions de B vers A (-6 dB)

Plusieurs éléments appellent également des clarifications :

- Les raisons ayant conduit à des remboursements des subventions à ADP
- Les freins opérationnels expliquant que, sur les 38 demandes, seuls 9 avions soient effectivement équipés depuis plus d'un an
- Les raisons pour lesquelles certains aéroclubs ont perçu des aides depuis 2 ans et ne sont toujours pas équipés, alors que d'autres ont reçus des aides depuis moins d'un an et ont été équipés dans la foulée ?
- Les objectifs visés pour la fin de l'année en matière d'équipement et d'amélioration de la flotte.

4- AVANCEMENT PROJET DES FEUX A ÉCLATS

- Le damier actuel devait être repeint en été 2025 mais a été repeint en avril 2026.
- Au comité permanent du 14/10/2025, il a été annoncé par ADP la suspension de la pause du feu à éclat prévu depuis plus d'un an au pied du damier, pour des raisons de coûts trop onéreux. Il a été proposé d'installer ce feu à éclat sur le toit du damier existant. Sachant que le damier doit être repeint en 3D, il a été acté du test du respect des trajectoires par ce damier sur une année complète.

Mesures de réduction du bruit Etat d'avancement du projet feux à éclats

Feu à éclats
Noisy le Grand



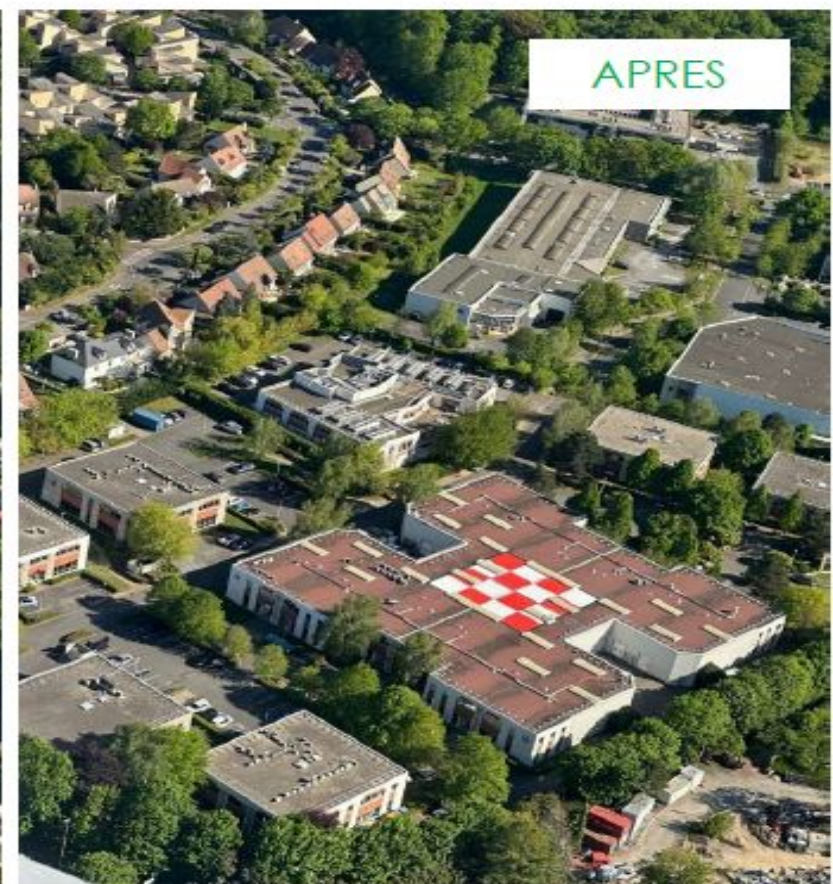
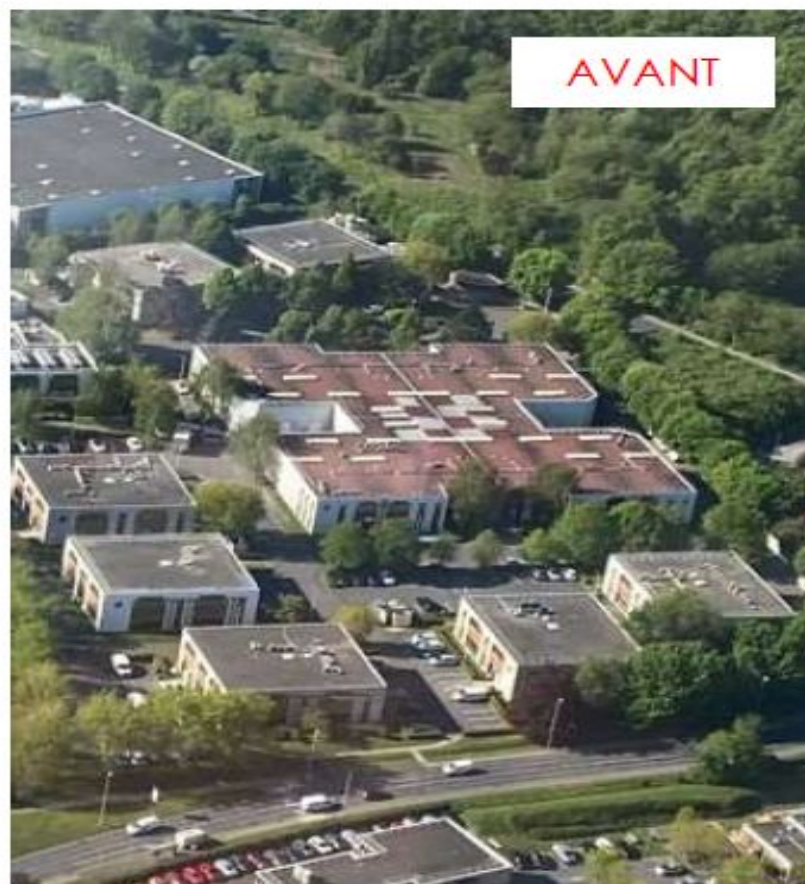
2. Amer : damier

Conformément aux engagements pris lors de la dernière CCE, le damier a été repeint le 23/04.

La 1^{ère} hypothèse envisagée sur le terrain de la commune de Noisy-le-Grand (dispositif feu à éclats) a été écartée pour laisser le temps au dispositif damier de faire ses preuves.

La contribution financière au projet du groupe ADP, tenant compte aussi d'un support technique, à un projet validé par la CCE nécessitera cependant un appui administratif et technique local de la commune concernée.

→ *mairie de Noisy-le-Grand alertée sur les dispositions décrites ci-dessus.*



Analyse ARALE — damier & demandes



⚠ Engagements CCE non tenus dans les délais — effets observés très limités sur le terrain

01 LE CONSTAT

◆ **Damier en retard**

Remise en peinture intervenue avec un décalage significatif vs engagement CCE (« quelques semaines »).

▶ **Débordements persistants**

Trajectoires non respectées dans les 2 sens (décollage et atterrissage).

▼ **Effets très limités**

Le respect du dispositif reste, à ce stade, peu perceptible sur le terrain.

02 NOS DEMANDES À ADP

◆ **Mesures concrètes**

Détailler les actions ADP pour garantir le respect des trajectoires et du damier.

▮ **Indicateurs objectifs**

Retenir des critères mesurables pour évaluer l'efficacité du dispositif.

▮ **Calendrier d'évaluation**

Cadrer la notion de « faire ses preuves » : étapes, jalons, échéance.

● **Suites pour Noisy-le-Grand**

Préciser les actions envisagées pour la commune.

03 POINT CARTE VAC

« Repère du tour de piste »

« *Damier rouge et blanc sur le toit d'un bâtiment en forme de H, à survoler en étape de base 08 ou en vent traversier 26.* »

▲ **Maisons survolées**

Les habitations voisines sont systématiquement survolées, alors qu'elles ne devraient pas l'être.

✓ **Notre demande**

Imposer aux pilotes de traverser réellement le damier, et non de voler autour.

■ ÉCHÉANCE DEMANDÉE
fin octobre 2026

Point clé — ARALE préconise une évaluation formalisée du dispositif à cette date, avec indicateurs objectifs et calendrier précis, pour mesurer l'efficacité réelle du dispositif.

RENOUVELLEMENT BAUX

Point sur le renouvellement des baux (données ADP)



Rappel des enjeux de modernisation des flottes

→ Renouvellement des baux

- ◆ Fin de la majorité des baux historiques des Aéroclubs au 30/06/2025.
- ◆ A compter du 1^{er} juillet 2025, phase de transition, permettant l'engagement d'un dialogue sur les conditions de renouvellement. Volonté du gestionnaire de préserver un équilibre économique sur la partie locative, tout en s'assurant auprès des responsables de clubs, qu'ils s'inscrivent dans un développement respectueux de l'environnement, et de la riveraineté, comme l'a précisé le PDG du Groupe ADP dans un courrier au CRA IF, copie DGAC et Président de la FFA.

La conclusion de ces baux interviendra après nous être assuré que le président de chaque aéroclub, candidat au renouvellement, est conscient notamment des exigences de nos parties prenantes (collectivités locales, préfectures, région IDF, riveraineté, etc.).

- ◆ Une réunion d'information a eu lieu le 11 septembre 2025 avec plus d'une quarantaine d'associations affiliées FFA représentées. A l'issue, une fiche support avec un onglet présentation du club + description de la flotte aéronefs a été adressé aux Aéroclubs, éventuellement complété du projet associatif.
- ◆ A réception des éléments, le gestionnaire organisera une réunion bilatérale d'échange avec les représentants de l'Aéroclub afin de s'assurer de la bonne intégration des enjeux territoriaux et environnementaux, préalablement au renouvellement du bail.
- ◆ Le bail aura une durée ferme de 3 ans. Il sera rétroactif au 1/7/2025, et courra jusqu'au 30/06/2028 au plus tard.

En attente du
nombre de rdv
réellement
effectués

Et d'un bilan
plus précis

Demande d'évolution de la charte environnementale

Restrictions actuelles de la charte environnementale



ARTICLE 4

Plage de tranquillité en tour de piste.

L'esprit de la présente Charte est de préserver une plage de tranquillité pour les riverains entre le 1er avril et le 30 septembre de chaque année. Ainsi :

- tous les jours avant 9h00 et après 21h00, les tours de piste sont interdits pour tous les aéronefs à motorisation thermique
- pendant les heures définies les week-ends et jours fériés, seuls sont autorisés les tours de piste des avions classés CALIPSO A+, A et B, les avions électriques, les vols locaux de plus de 45 minutes ainsi que les mouvements voyage :
 - le samedi, de 12h00 à 14h00 et après 19h00,
 - le dimanche et jours fériés, avant 09h00, puis de 12h00 à 15h00, et après 19h00.

Les autres dispositions de l'annexe de la charte restent inchangées.

NOTRE ASSOCIATION A REITERE SA DEMANDE DE RESTRICTION COMPLEMENTAIRES DE VOI EN COMITE PERMANENT (30 avril et 14 oct 2025 et à nouveau le 15 juin 2026) :

-Application des plages de tranquillité toute l'année

-Plus aucun décollage et atterrissage les samedi après midi, dimanche et jours fériés

-Plus aucun tour de pistes aux avions C et D sur l'année



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 06 juin 2026

Pour l'exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Emargement

Extrait de l'Article 13 des Statuts de l'ARALE :

« Pour délibérer, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) doit se composer d'**au moins la moitié (1/2) des membres du Conseil d'Administration (CA) présents ou représentés**, et d'**au moins un-quart (1/4) des membres du corps moral, présents ou représentés**.
Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) est annulée et doit être convoquée à nouveau sous quinze (15) jours.
En revanche, en cas de nouvelle convocation, **aucun quorum n'est requis**.

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) statue par ses membres présents et représentés [...] En cas de partage des voix, la voix du Président ou de son représentant est prédominante. »

	Requis	Présents	Représentés	Total	Quorum
Conseil d'Administration	3	7			OUI
Membres Actifs	18				

- **Présidente de séance** : Mme LOUME HELENE
- **Secrétaire de séance** : Mme Felden Charlotte

Ordre du Jour

1. **Bilan d'activité**
2. **Bilan Financier**
3. **Plan d'Action**
4. **Budget Prévisionnel**

5- Bilan d'Activités

Réunions avec les instances de l'aérodrome :

- Participation aux Comités de suivi de la charte
- Participation aux CCE
- Participation au comité permanent

Réunions interne Arale:

- Réunions membre du CA trimestriel

RDV et relances courriers des élus / Maires :

- Noisy-le-grand
- Collégien
- Lognes
- Croissy Beaubourg
- Députés / Sénateurs

RDV avec ADP, GALE

Bilan d'Activité

Questions / Réponses

Mise au vote de la Résolution 01

L'AGO, après avoir entendu la lecture du Bilan d'Activité,
décide d'approuver ce Bilan d'Activité pour l'exercice clôturé

Résultat du vote :

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)



Bilan Financier pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

DEPENSES 2025	MONTANT	RECETTES 2025	MONTANT
Frais généraux (consommables, timbres fournitures informatiques ...)	0,00	Report banque 2024	5 284,45
Frais banque et assurance	263,50	Adhérents	790,00
frais avocat		Subventions	500,00
Adhésions autres organismes	592,98	intérêts	82,71
Services informatiques IONOS et outils informatiques (alliance associative)	392,14		
frais de location de salle et annexes			
Frais de déplacement	229,90		
communication (publicité, affiches tracts banderoles...)			
TOTAL CHARGES	1 478,52	TOTAL PRODUITS	6 657,16
SOLDE 2025	5 178,64		

Bilan Financier

Questions / Réponses

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Lundi 26 mai 2025



Mise au vote de la Résolution 02

L'AGO, après avoir entendu la lecture du Bilan Financier,
décide de donner quitus à ce Bilan Financier pour l'exercice clôturé

Résultat du vote :

7- Plan d'Actions 2026

- *Appel à un avocat pour conseils juridiques et actions éventuelles car nos demandes restent sans réponses*
- *Besoin de forces vives au Conseil d'administration*
- *Pose des feux à éclat : suivi des trajectoires*
- *Silencieux : Suivi de l'utilisation des subventions et des avions à équiper.*
- **Demander à la DGAC que la carte VAC précise aux avions de "traverser" le damier**
- **Evolution de la charte : Extension des «plages de tranquillité TDP» à l'année et durcissement des mesures**
- **Travailler avec la DGAC et le GALE sur la trajectoire courte ou modification sensible du circuit de piste, et sur le réhaussement des avions (passent à 300 mètres de nos maisons à ce jour)**
- **Suivi du renouvellement des Baux par ADP pour la prochaine période triennale**
- **Travailler sur un arrêté ministériel avec l'UFCNA**

3. PLAN D'ACTION



c) Feux à éclat

Pose des feux à éclat : Aider au respect plus strict de la trajectoire



1- Décollage face à l'Ouest et sortie par le sud-est :



2- Décollage face à l'ouest avec trajectoire raccourcie et départ sud-est :



Plan d'Action

Questions / Réponses

Mise au vote de la Résolution 03

L'AGO, après avoir entendu la lecture du Plan d'Action,
décide d'approuver ce Plan d'Action pour l'exercice à venir et
autorise le prochain Conseil d'Administration à le mettre en œuvre
dans le strict respect des dispositions statutaires de l'association

Résultat du vote :

Budget prévisionnel 2026



DEPENSES prévisionnelles 2026	MONTANT	RECETTES prévisionnelles 2026	MONTANT
<i>Frais généraux (consommables, timbres fournitures informatiques ...)</i>	300,00	Report banque 2025	5 178,64
<i>Frais banque et assurance</i>	150,00	Adhérents	900,00
<i>frais avocat</i>	1 500,00	Subventions	0,00
<i>Adhésions autres organismes</i>	610,00	intérêts	80,00
<i>Services informatiques IONOS et outils informatiques</i>	400,00		
<i>frais de location de salle et annexes</i>	600,00		
<i>Frais de déplacement</i>	400,00		
<i>communication (publicité, affiches tracts banderoles...)</i>	300,00		
TOTAL CHARGES	4 260,00	TOTAL PRODUITS	6158,64
SOLDE prévisionnel	1 898,64		

Bilan Prévisionnel

Questions / Réponses

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Lundi 26 mai 2025



Mise au vote de la Résolution 04

L'AGO, après avoir entendu la lecture du Budget Prévisionnel, décide d'approuver ce Bilan Prévisionnel pour l'exercice à venir et autorise le prochain Conseil d'Administration à le mettre en œuvre dans le strict respect des dispositions statutaires de l'association

Résultat du vote :



L'ARALE
VOUS REMERCIE



ARALE

Association des Riverains de l'Aérodrome de Lognes-Emerainville

www.arale.fr - contact@arale.fr



@AraleAsso